

Réf: Dossier 286153

Avis de constitution

SOCIETE « ALUMINIUM PRO-BATIMENT » en abrégé « A.P.B »

Siège ABIDJAN BINGERVILLE ABATTA NON LOIN DE  
SITA, Lot 27, Ilot 3

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31 Jan 2024, et enregistrés au CEPICI le 02 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALUMINIUM PRO-BATIMENT » en  
abrégé « A.P.B »

Objet : BÂTIMENT, BTP, COMMERCE GÉNÉRAL ,  
PRESTATIONS DE SERVICES.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social où pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN BINGERVILLE ABATTA NON LOIN DE  
SITA, Lot 27, Ilot 3

Dirigeant(s) M BOKO KODJO GAGNONA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-01243 du 20/02/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 12 ans

Dépôt au greffe n°08774/GTCA/RC/2024 du 20/02/2024

